

QUESTIONS DIVERSESAFFAIRE N° 22/5 : CREATION DE CINQ POSTES DE CHEF DE BASSIN.

Le SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La réorganisation de la surveillance des piscines m'amènera à désigner des Chefs de bassin qui seront pris parmi les Maîtres-nageurs en poste.

Le tableau des effectifs actuels ne comportant pas ces emplois, je vous demanderai de bien vouloir le compléter de :

- 5 postes de Chef de bassin

Je mets la question aux voix.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE

Reçu à la Préfecture
de La Réunion
Le 26 Octobre 1982